La France défaite et occupée : Vichy, collaboration, Résistance : cours d’histoire 3ème

Cours d’histoire – 3ème

Problématique : Comment la France, vaincue et occupée en 1940, a-t-elle connu à la fois la collaboration et la Résistance jusqu'à la Libération ?

Au printemps 1940, en six semaines, l'armée française, que l'on croyait l'une des plus puissantes du monde, s'effondre. Le pays vit alors des années très sombres : défaite, occupation, privations, répression. Certains Français soutiennent le nouveau régime installé à Vichy, d'autres collaborent avec l'occupant, une minorité choisit de résister, et la grande majorité cherche d'abord à survivre. Comment la République a-t-elle été remplacée par un régime autoritaire, et comment la France s'est-elle libérée ?

Problématique : comment la France, vaincue et occupée en 1940, a-t-elle connu à la fois la collaboration et la Résistance jusqu'à la Libération ?

1. La défaite de 1940 et l'armistice

Une campagne éclair

Après la déclaration de guerre du 3 septembre 1939, la France reste huit mois sans combat sérieux : c'est la « drôle de guerre ». Le **10 mai 1940**, l'armée allemande attaque à l'ouest. Elle contourne la ligne Maginot, fortifiée à la frontière de l'Est, en passant par les Ardennes, franchit la Meuse à Sedan (13-15 mai) et fonce vers la Manche. Les armées alliées du nord sont prises au piège : du 26 mai au 4 juin, plus de 330 000 soldats, surtout britanniques mais aussi français, sont évacués à Dunkerque. Paris, déclarée ville ouverte, est occupée le **14 juin**.

Des millions de civils prennent la fuite vers le sud : c'est l'**exode**. Environ huit millions de personnes, belges et français, encombrent les routes, mitraillées parfois par l'aviation allemande, dans le désordre et la peur. Près de 1,8 million de soldats français sont faits prisonniers.

Reconstitution : en juin 1940, des familles fuient vers le sud sur les routes de France.

> **Définition : exode**
>
> Départ massif et désordonné de populations civiles qui fuient une menace. En mai-juin 1940, l'exode jette sur les routes de France plusieurs millions de personnes qui fuient l'avance allemande.

De Pétain à de Gaulle : deux choix

Le gouvernement quitte Paris pour Bordeaux. Le 16 juin, Paul Reynaud démissionne. Le président de la République, Albert Lebrun, appelle le maréchal **Philippe Pétain**, âgé de 84 ans,

héros de la bataille de Verdun en 1916, qui devient chef du gouvernement. Dès le 17 juin, Pétain annonce à la radio qu'« il faut cesser le combat » et demande l'armistice. Le lendemain, depuis Londres, le général **Charles de Gaulle**, jeune sous-secrétaire d'État à la Défense qui refuse la défaite, lance à la BBC un appel à continuer la lutte.

Document 1 – L'appel du général de Gaulle

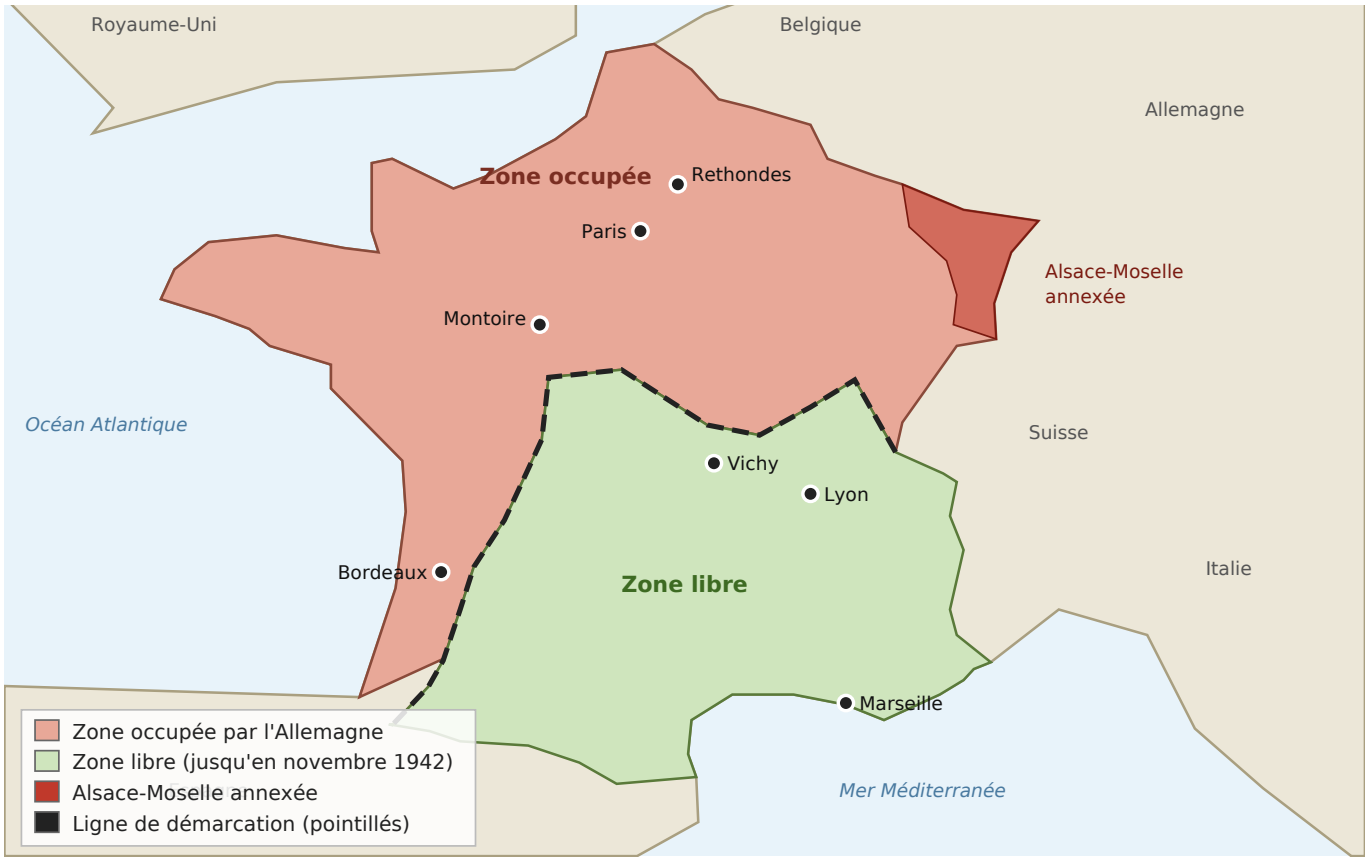
> Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi. Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Source : général de Gaulle, appel lancé depuis Londres à la radio de la BBC, 18 juin 1940.

Commentaire. Cet appel, peu entendu à l'époque, invite les soldats et les ingénieurs français qui le peuvent à rejoindre Londres pour continuer le combat : de Gaulle refuse la défaite et fonde la **France libre**. Il s'adresse à ceux qui sont en Grande-Bretagne, car le gouvernement de Pétain vient de demander l'armistice.

L'armistice du 22 juin 1940

L'armistice est signé à Rethondes, près de Compiègne, le **22 juin 1940**, dans le wagon même où l'Allemagne avait signé celui de 1918. Il coupe la France en deux : le nord et l'ouest, ainsi que toute la côte atlantique, forment la **zone occupée** (environ les trois cinquièmes du territoire), tandis que le sud forme la **zone libre**, séparée de la première par la **ligne de démarcation**. L'Alsace et la Moselle sont en réalité annexées au Reich. Les prisonniers restent en Allemagne et la France doit payer les frais de l'occupation.



La France coupée en deux après l'armistice de 1940 (carte schématique).

- **10 mai 1940** : offensive allemande à l'ouest
- **14 juin 1940** : les Allemands entrent dans Paris
- **18 juin 1940** : appel de de Gaulle depuis Londres
- **22 juin 1940** : armistice de Rethondes
- **10 juillet 1940** : pleins pouvoirs à Pétain
- **11 novembre 1942** : invasion de la zone libre
- **6 juin 1944** : débarquement en Normandie
- **25 août 1944** : libération de Paris

2. Le régime de Vichy

La fin de la République

Le gouvernement s'installe à **Vichy**, ville d'eau du centre de la France, en zone libre. Le **10 juillet 1940**, les députés et sénateurs réunis en Assemblée nationale votent les pleins pouvoirs au maréchal Pétain par 569 voix contre 80, avec 20 abstentions. Le lendemain, Pétain se proclame chef de l'**État français** : la République est abolie, la démocratie est supprimée.

> **Définition : régime de Vichy**
>
> Régime autoritaire installé en juillet 1940 sous l'autorité du maréchal Pétain, qui remplace la Troisième République. Il supprime les libertés, mène la « Révolution nationale » et collabore avec l'Allemagne nazie.

La Révolution nationale

Pétain veut « redresser » la France, qu'il juge affaiblie par la démocratie. Son programme, la

Révolution nationale, remplace la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » par « Travail, Famille, Patrie ». Les élections sont supprimées ; les partis politiques et les syndicats sont dissous ou contrôlés ; la presse est censurée ; la propagande entoure le « Maréchal » d'un véritable culte. Les femmes sont encouragées à rester au foyer. Les francs-maçons et les communistes sont pourchassés.



Cartes d'identité tamponnées « Juif » et étoile jaune, France, 1942. Objets conservés dans un musée. Anfrx, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons

Une politique d'exclusion

Vichy mène de sa propre initiative, sans que l'Allemagne l'exige, une politique d'exclusion contre les étrangers et surtout contre les Juifs. Le **statut des Juifs**, promulgué le 3 octobre 1940 et durci en 1941, leur interdit l'accès à la fonction publique, à l'armée, à l'enseignement, à la presse et à beaucoup de professions. Les Juifs étrangers sont internés dans des camps en zone libre, comme Gurs ou Rivesaltes.

Document 2 – Le statut des Juifs

> Article premier. Est regardé comme juif, pour l'application de la présente loi, toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de la même race, si son conjoint lui-même est juif.

*race juive : expression de la loi, qui reprend le vocabulaire raciste des nazis ; la notion de « race » n'a aucune valeur scientifique.

Source : loi du 3 octobre 1940 portant statut des Juifs, article 1, Journal officiel de l'État français, 18 octobre 1940.

Commentaire. Ce texte est une loi du régime de Vichy : l'exclusion des Juifs ne vient pas seulement de l'occupant allemand, c'est une politique de l'État français.

3. La collaboration

La collaboration d'État

Le 24 octobre 1940, à **Montoire**, Pétain serre la main de Hitler. Le 30 octobre, il annonce : « J'entre aujourd'hui dans la voie de la collaboration. » Le régime choisit de coopérer avec l'Allemagne, dans l'espoir d'obtenir de meilleures conditions et de conserver une place dans l'Europe allemande. Cette **collaboration d'État** prend la forme d'une aide économique (la France livre des vivres et des produits), d'une aide policière (la police française arrête des résistants et des Juifs) et, à partir de 1942 sous **Pierre Laval**, de la mise à disposition de main-d'œuvre. La **Relève**, en 1942, puis le **Service du travail obligatoire (STO)**, créé en février 1943, envoient en Allemagne environ 600 000 jeunes Français requis.

Définition : collaboration

Politique de coopération avec l'Allemagne nazie menée par le régime de Vichy (collaboration d'État), et choix de certains Français qui soutiennent l'occupant (collaborationnisme), par

conviction idéologique ou par intérêt.

Les collaborationnistes

Certains Français vont plus loin : ils soutiennent ouvertement l'idéologie nazie, comme Marcel Déat ou Jacques Doriot, fondateurs de partis, ou s'engagent dans la Légion des volontaires français contre le bolchevisme (LVF) à partir de 1941. En janvier 1943 est créée la **Milice**, dirigée par Joseph Darnand, qui traque les résistants et les Juifs aux côtés des Allemands.

Hitler et le maréchal Pétain se serrent la main à Montoire (Loir-et-Cher), 24 octobre 1940. Photographie conservée aux Archives fédérales allemandes (Bundesarchiv). Heinrich Hoffmann, CC BY-SA 3.0 de, via Wikimedia Commons

La persécution des Juifs

Les Juifs sont obligés de porter l'étoile jaune en zone occupée à partir de juin 1942. Les 16 et 17 juillet 1942, la **rafle du Vél' d'Hiv** est organisée par la police française à Paris : plus de 13 000 personnes, dont plus de 4 000 enfants, sont arrêtées puis envoyées à Drancy et déportées vers Auschwitz. Au total, environ 76 000 Juifs sont déportés de France ; seuls environ 2 500 reviennent. Des Français, appelés plus tard **Justes parmi les nations**, cachent et sauvent des Juifs, notamment au Chambon-sur-Lignon.

Document 3 – La responsabilité de l'État français

> Ces heures noires souillent à jamais notre histoire, et sont une injure à notre passé et à nos traditions. Oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français. […] Cette France n'a jamais été à Vichy.

Source : Jacques Chirac, président de la République, discours commémorant la rafle du Vél' d'Hiv, Paris, 16 juillet 1995 (extrait).

Commentaire. Le président de la République reconnaît en 1995 que l'État français, et pas seulement l'occupant, est responsable de la déportation des Juifs de France : des policiers français ont arrêté les familles juives à Paris les 16 et 17 juillet 1942.

Le tournant de 1942

Après le débarquement allié en Afrique du Nord (8 novembre 1942), les Allemands envahissent la zone libre le **11 novembre 1942**. La ligne de démarcation disparaît. Le régime de Vichy n'a plus aucune indépendance réelle, même si Pétain reste en place.

4. La Résistance et la Libération

Les premières formes de résistance

La **Résistance** commence dès 1940, souvent de façon modeste : refus de la défaite, tracts, journaux clandestins, aide aux prisonniers évadés et aux soldats alliés. Le 11 novembre 1940, des lycéens et des étudiants manifestent à Paris sur les Champs-Élysées. Les communistes

entrent massivement dans la lutte armée après l'attaque de l'URSS en juin 1941. En mai-juin 1941, des mineurs du Nord font grève.

La Résistance extérieure, c'est celle de la **France libre**, dirigée par de Gaulle depuis Londres, dont les Forces françaises libres combattent aux côtés des Alliés, par exemple à Bir Hakeim, en Libye, en 1942. La Résistance intérieure s'organise en mouvements (Combat, Libération, Franc-Tireur) et en réseaux de renseignement ou d'évasion. De Gaulle envoie en France **Jean Moulin**, ancien préfet, pour rassembler tous ces mouvements : le **Conseil national de la Résistance (CNR)** se réunit pour la première fois à Paris le 27 mai 1943. Moulin est arrêté à Caluire, près de Lyon, le 21 juin 1943 ; torturé, il meurt le 8 juillet.

> **Définition : Résistance**
>
> Ensemble des actions et des organisations, clandestines ou en exil, qui refusent l'occupation et la collaboration et combattent l'Allemagne nazie et Vichy. Les résistants sont des hommes et des femmes de tous milieux et de toutes opinions.

Une lutte clandestine et dure

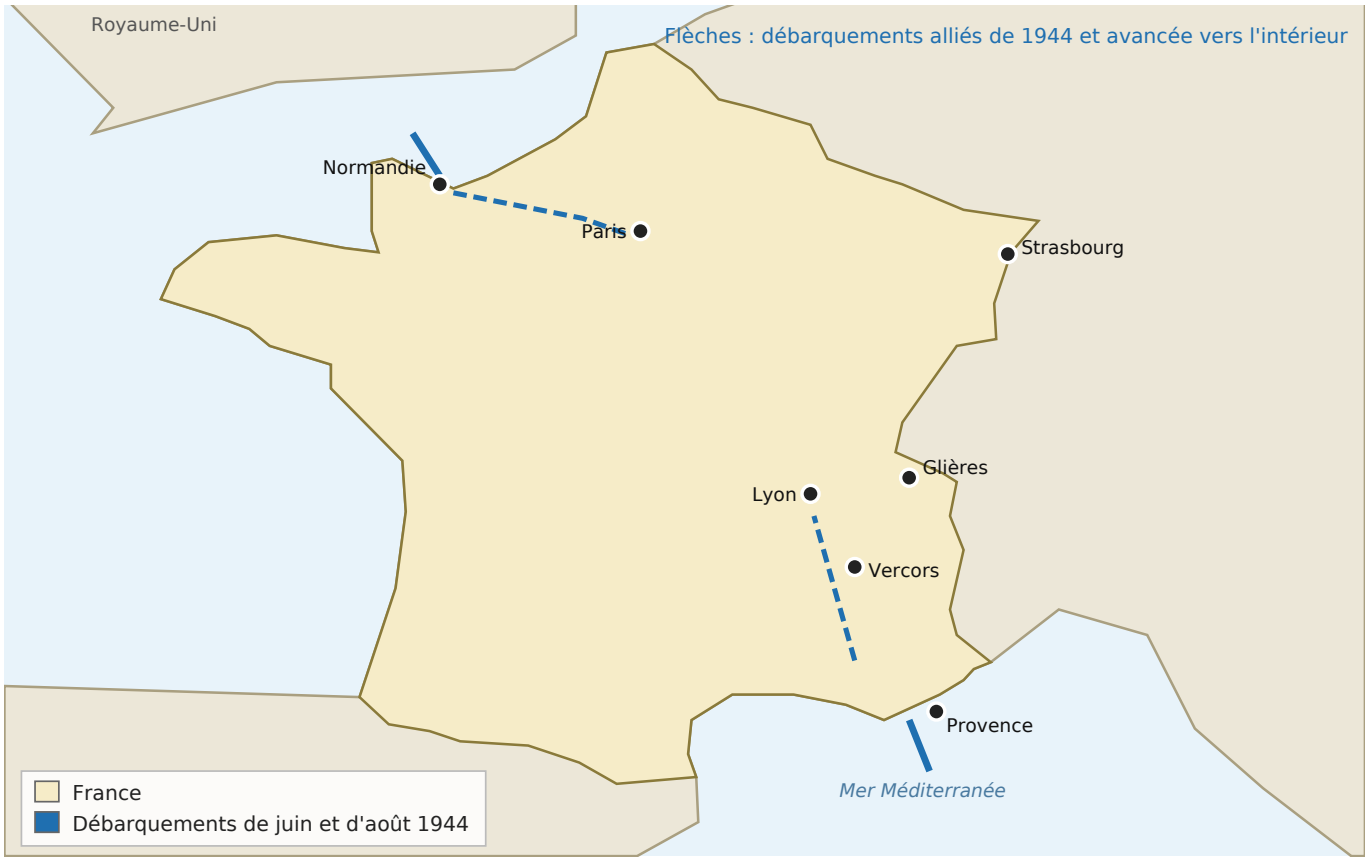
Les résistants risquent l'arrestation, la torture, la déportation ou la mort. Pour échapper au STO, des jeunes, les réfractaires, prennent le **maquis** dans les montagnes et les forêts. Dans des régions comme les Alpes et le Massif central, des maquis comme celui des Glières (mars 1944) ou du Vercors (juillet 1944) sont écrasés par les Allemands, avec de lourdes pertes. À Paris, en février 1944, des résistants étrangers du groupe de Missak Manouchian sont fusillés, et leur image figure sur l'« Affiche rouge » diffusée par la propagande allemande. En 1944, les forces de la Résistance sont regroupées dans les Forces françaises de l'intérieur (FFI).

Reconstitution : un maquis dans les montagnes, quelques hommes surveillent la vallée.

L'Affiche rouge : affiche de propagande allemande et de Vichy contre le groupe Manouchian, Paris, février 1944.

La Libération

Le **6 juin 1944**, les Alliés débarquent en Normandie ; la Résistance sabote voies ferrées et lignes de communication pour retarder les renforts allemands. Un deuxième débarquement a lieu en Provence le 15 août. Paris se soulève le 19 août et est libérée le **25 août 1944** avec la 2ème division blindée du général Leclerc ; de Gaulle descend les Champs-Élysées le lendemain, acclamé par la foule. Strasbourg est libérée le 23 novembre 1944. Le gouvernement provisoire de la République française (GPRF), dirigé par de Gaulle, rétablit la légalité républicaine et accorde le droit de vote aux femmes par l'ordonnance du 21 avril 1944.



La libération de la France en 1944 (carte schématique).

La foule des Parisiens sur les Champs-Élysées lors de la libération de Paris, 26 août 1944. Photographie de l'armée américaine.

Pétain, emmené en Allemagne en août 1944, est jugé à son retour et condamné à mort en 1945 (la peine est commuée en prison à vie). Laval est condamné et exécuté en octobre 1945. La guerre a coûté environ 600 000 vies à la France. La mémoire de cette période, partagée entre Résistance et collaboration, reste un sujet sensible.

À retenir

- En juin 1940, la France est vaincue : l'armistice du 22 juin la coupe en deux zones, occupée et libre.
- Le 10 juillet 1940, Pétain reçoit les pleins pouvoirs : c'est la fin de la République et le début du régime de Vichy et de la Révolution nationale.
- Vichy collabore avec l'Allemagne (Montoire, STO, Milice) et mène une politique antisémite (statut des Juifs, rafle du Vél' d'Hiv).
- La Résistance, extérieure (de Gaulle) et intérieure (Jean Moulin, CNR, maquis), organise la lutte clandestine.
- La France est libérée en 1944 (6 juin, 25 août) ; le GPRF rétablit la République.